



## Doit on tout accepter de faire

Par **temudgin**, le **27/09/2012** à **12:00**

Bonjour,  
je suis manutentionnaire dans une entreprise de transport et mon chef de service me demande de faire un travail administratif sans rémunération supplémentaire ni prime en a-t-il le droit et suis-je obligé d'accepter

Par **pat76**, le **27/09/2012** à **16:28**

Bonjour

Vous vous en tenez à l'emploi qui est indiqué sur votre contrat de travail dans la mesure où l'employeur ne veut pas augmenter votre rémunération ou vous a accordé une prime.

Vous pouvez refuser en lui indiquant que c'est une modification de votre contrat de travail puisque vous avez été embauché pour faire de la manutention.